



## Réforme de l'enseignement supérieur et de la démocratie culturelle : le CSA-M n'a pas le succès des plateaux de télé...

L'intersyndicale adressait mercredi 18 juin une [lettre ouverte à la ministre](#) pour solliciter sa présence au CSA ministériel du 27 juin dédié au projet de réorganisation de l'administration centrale pour créer une direction générale de l'enseignement supérieur, de la recherche, et de la démocratie culturelle.

Nous venons de recevoir la réponse de la ministre, **négative**, pour des raisons d'agenda...

Qui a-t-elle missionné pour la représenter ? Sa directrice ou un membre de son cabinet ? Et bien non, uniquement le secrétaire général...

**Quelle belle preuve de son attachement au dialogue social, aux missions et aux personnels de son ministère !**

### La Ministre

Référence à rappeler :  
P3/2025/A/5365/TMO

Paris, le 23 JUIN 2025

Mesdames et Messieurs les représentants syndicaux,

Par courrier en date du 18 juin 2025, vous avez appelé mon attention sur la tenue du Comité social d'administration ministériel du 27 juin prochain, à l'ordre du jour duquel figure la création de la nouvelle direction générale chargée de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la démocratie culturelle.

Les obligations figurant à mon agenda à cette date ne me permettront pas de prendre part à cette instance, aussi j'ai missionné le secrétaire général du ministère, Monsieur Luc Allaire, pour me représenter et aborder ce sujet avec vous.

Paris le 23 juin 2025,

L'intersyndicale Culture CGT/CFDT/SUD/FSU/UNSA